



## 70° anniversaire de l'adoption du programme du CNR 15 mars 1944

Pour parler du Conseil National de la Résistance, de son programme, on ne peut pas se dispenser de faire un retour sur la période historique dans laquelle il s'inscrit.

Ce n'est pas une période très longue, une douzaine d'années dans lesquelles il va se passer énormément de choses avec des événements intenses.

Il y a à la fois l'effondrement du Front Populaire, la guerre, le coup d'état de Pétain, l'instauration du régime de Vichy, la constitution progressive de la Résistance, l'occupation allemande et ses méfaits.

C'est donc une période chargée, chargée d'événements durant laquelle l'opinion française, l'opinion des salariés va beaucoup se modifier. Une douzaine d'années, ce n'est pas très long, à l'échelle de l'histoire mais ce sont douze années de bouleversement.

Il faut quand-même rappeler la défaite, la défaite au vrai sens du terme, la dissolution, la disparition du Front Populaire. Celui-ci a apporté un nombre incontestable de réalisations et son effondrement est vécu douloureusement par les salariés. Il y a une sorte de repli des gens sur eux-mêmes dès la fin du Front Populaire, d'autant que cette fin est marquée par des mesures que l'on qualifierait aujourd'hui d'austérité et qui font mal.

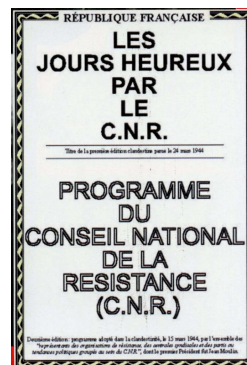
Il y a donc un très grand désappointement d'une partie de la population salariée qui s'était syndiquée massivement.

En 1936, il y a un reflux considérable des effectifs de la CGT. C'est donc une période d'un grand trouble dans les esprits.

Un slogan réactionnaire est resté célèbre quand, à la fin du Front Populaire, le pouvoir est pris par le Parti Radical allié avec la droite, Paul Reynaud, Président du Conseil, s'illustre par ce slogan, «alors fini la semaine des deux dimanches». Cela montre combien, si on pense à aujourd'hui, la question du temps de travail est finalement quelque chose de très important et très important pour la bourgeoisie parce qu'il est plus facile d'augmenter les prix et de revenir ainsi sur les salaires que de revenir sur la durée du travail.

C'est aussi l'époque de la montée du fascisme dans le monde, ne l'oublions pas et c'est aussi celle de la marche vers la guerre, à partir de la montée du fascisme et des initiatives de l'Allemagne nazie pour élargir son territoire, avec l'occupation de l'Autriche et bientôt l'envahissement de la Tchécoslovaquie.

La guerre mondiale constituera le plus grand conflit que l'humanité ait connu avec plus de 100 millions de combattants et 61 nations déployant les hostilités sur 22 millions de km<sup>2</sup>. «La drôle de guerre» qui conduit à ce que le grand historien Marc Bloch a appelé « l'étrange défaite ». L'étrange défaite parce qu'elle est marquée par l'inertie de l'Etat Major français, par la non préparation, par le désir de l'échec du Front Populaire.



Une partie de la bourgeoisie a comme politique «plutôt Hitler que le Front Populaire». Cela s'est traduit par son ralliement rapide au gouvernement de Vichy et au coup d'état car il s'agit bien d'un coup d'état que Pétain va tenter. Pétain est un homme de droite depuis toujours, on le savait. Mais ce n'était pas cet aspect là qui était le plus connu. C'était le «vainqueur de Verdun», le «Maréchal de France», le seul qui restait en vie parmi les maréchaux de la guerre de 14/18 donc auréolé d'un grand prestige notamment auprès des anciens combattants.

Pétain va purement et simplement s'emparer du pouvoir dans les formes légales par la faillite de la majorité des députés. Il va abolir la troisième République et c'est dans ce contexte que va naître et se développer lentement, il faut bien le dire car il ne pouvait en être autrement, le désarroi profond que connaîtra alors notre pays. La guerre c'est aussi la venue des grandes difficultés matérielles, les difficultés de ravitaillement, l'exode, les gens qui fuient sur les routes, les prisonniers, les entreprises quand la France se réorganise un peu qui établissent des succursales dans la zone occupée.

C'est la France coupée en plusieurs zones. Donc il y a un très grand désarroi, des tentations assez compréhensibles d'un dégoût pour la chose publique, de repli, de repli sur soi de la part des gens.

«Il faut bouffer» devient pour beaucoup notamment dans les grandes villes, la principale préoccupation des gens.

Rappelons nous enfin, l'état mental, l'état de réflexion. Il y a les journaux, bien évidemment ils se sont retournés, il y a des titres qui subsistent (le Figaro par exemple). Les journaux ont versé très rapidement dans la collaboration avec le régime de Vichy et vous le savez, c'est aussi la faillite des élites politiques, la majorité écrasante du Parlement qui se rallie au Maréchal. Cela veut dire que Pétain aura toute faculté de promulguer des actes constitutionnels, cela n'a aucune légalité mais il faudra bien trouver une terminologie pour les nommer.

Ce sont des actes qui seront les bases de son régime autoritaire jusqu'à la fin de l'occupation. La France en 1940 se trouve donc dans un état où dominant le désarroi, la démoralisation, l'inquiétude, auxquels vont s'ajouter les difficultés de communication.

Pensons que les difficultés de communication sont très important si on veut organiser une résistance. Il faut

échanger, il faut prendre des contacts. Tout cela devient de plus en plus difficile, ça devient un exploit. La France est séparée en plusieurs zones, il y a un million cinq cent mille prisonniers de guerre, bientôt rejoints par des milliers de déportés, de déportés de diverses catégories, déportés politiques on le sait mais aussi des déportés du travail, la renforce par la Relève. Cela veut dire que la France est coupée en petits morceaux.

Rendons au fond hommage au peuple français qui va quand-même en peu de temps, comprendre, mieux comprendre la situation dans laquelle il se trouve et d'où elle vient. C'est dans ce contexte que va apparaître et se développer la Résistance.

Alors, on peut donc se demander qu'est ce que la Résistance ?

la Résistance, c'est un véritable front de luttes diversifiées, difficiles à délimiter sur le terrain, mais qui est complémentaire des fronts militaires tenus par les Alliés.

Dans le programme du Conseil National de la Résistance, la Résistance est définie comme un refus de la défaite et de ses conséquences, comme une entrée volontaire dans le combat. Elle est aussi caractérisée par ses objectifs. Quels objectifs ?

Le 15 mars 1944 est une nouvelle étape dans l'élargissement de la Résistance intérieure, avec l'adoption de son programme.

Le plan d'action immédiate, qui en constitue la première partie, marque le triomphe des conceptions se réclamant de l'action immédiate et multiforme sur le sol français et la recherche de l'élargissement des assises populaires de la Résistance .

La deuxième partie défend les principes qui régiront l'organisation du pays libéré.

Étant donné les différences, voire les divergences souvent importantes, le large éventail politique représenté, le programme du C.N.R. est un compromis qui a permis de satisfaire à la règle obligatoire du C.N.R., à savoir l'unanimité dans les décisions.

Mais un compromis avec une base claire: celle d'un rassemblement à dominante populaire et antimonopoliste, devant engager un processus de réformes économiques et sociales profondes. Notamment la mise hors d'état de nuire des trusts, les grandes féodalités économiques dont la trahison pendant ces années de guerre n'est plus à démontrer. L'union nationale s'est donc faite, selon l'expression du Parti Communiste Français, à « l'exception des capitulards et des traîtres ». Cette expression correspond à l'opinion de De Gaulle qui, dans un discours en date du 1er avril, avait clamé que la France a été « trahie par ses élites dirigeantes et ses privilégiés », ce qu'il confirme en 1944 lorsqu'il reçoit une délégation du patronat français au lendemain de la Libération: « Messieurs, je n'en ai pas vu beaucoup d'entre vous à Londres ».

La diversité politique et philosophique des signataires

du programme du C.N.R. confère à celui-ci un caractère unique par son contenu, mais aussi par les conditions dans lesquelles il a été élaboré, la clandestinité. Il est considéré par de nombreux historiens (par exemple Jean-Louis Crémieux-Brillac dans « La France libre » tome 1-Folio-Histoire), comme un des documents les plus importants de l'histoire de la France en guerre.

### **Une élaboration longue et complexe.**

Il faut d'abord se rappeler qu'en 1943 sont publiés des projets anglo-saxons (A.M.G.O.T.) pour la France libérée; ceux-ci confirment la réalité des dangers pour l'indépendance nationale d'une Libération dont le peuple français serait absent. Ces projets ont pour effet de faire se positionner l'ensemble des organisations sur la nécessaire mobilisation de la population et le développement de la lutte armée. Parallèlement, c'est à ce moment que se multiplient les projets politiques pour l'après guerre.

- En janvier 1943, le Comité d'Action Socialiste — qui tient lieu de parti — publie son programme.

- Le 27 mai 1943, c'est la création du Conseil National de la Résistance.

- Le 12 juillet 1943, le Comité Français de Libération Nationale fait transmettre par un envoyé de Londres, Émile Laffon, un projet qui, faute d'unanimité du C.N.R., sera abandonné.

Durant l'été 1943, une étude rédigée par Georges Cogniot, pour le secrétariat du PCF, est diffusée clandestinement, « La haute trahison des trusts », qui éclaire la position du PCF sur les nationalisations.

- En septembre 1943, la C.G.T. réunifiée, le 17 avril de la même année, lors des accords du Perreux, propose au C.N.R. un programme d'action; en réalité il s'agit d'une délibération du bureau confédéral du 27 juillet 1943. Sur un certain nombre de points, les membres du B.C. de la tendance « Frachon » et ceux de « Jouhaux » présentent des motions distinctes. Louis Saillant, représentant la CGT dans le C.N.R., considère ce document comme l'un des trois ascendants directs du programme finalement adopté par le C.N.R.

- Le 3 novembre 1943 le général De Gaulle s'exprime devant l'Assemblée consultative provisoire (1) à Alger: « La France aura subi trop d'épreuves et elle aura trop appris sur son propre compte et sur le compte des autres pour n'être pas résolue à de profondes transformations.

...Elle veut que cesse un régime économique dans lequel les grandes sources de la richesse nationale échappaient à la nation, où les activités principales de la production et de la répartition se dérobaient à son contrôle, où la conduite des entreprises excluait la participation des organisations de travailleurs et de techniciens dont elle dépendait. Elle veut que les biens de la France profitent à tous les Français ».

- Le 26 novembre 1943, Pierre Villon, au nom du Front

National, présente un projet de charte de la Résistance au C.N.R. Ce projet a été réalisé en liaison avec le secrétariat du Parti Communiste Français, parti qui, en ce qui le concerne, ne propose pas de projet mais appuie entièrement la démarche du F.N. Pour le P.C.F., à la Libération c'est au peuple français de décider(2) Après quatre rédactions successives le projet sera adopté.

- En janvier 1944, le bureau du C.N.R. adopte la première « Charte de la Résistance », puis en février « Le programme d'action de la Résistance ».

- De son côté, en mars 1944, le Parti Socialiste propose sa version du « Programme d'action de la Résistance ».

- Le 15 mars, les « représentants des organisations de résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R. » adoptent à l'unanimité le « Programme du Conseil National de la Résistance ».

### Les jours heureux

La première édition clandestine du programme du CNR a pour titre « **LES JOURS HEUREUX** » .

L'avant-propos de 1944 est signé par Louis Saillant, Président du C.N.R. Il fut le premier représentant de la CGT en, mai 1943 lorsque Jean Moulin en était le Président.

Le P.C.F et la C.G.T. popularisent très largement le programme. Le C.N.R. mènera campagne pour son application lors des premières élections législatives organisées après la Libération, tous les partis politiques ayant d'ailleurs incorporé le programme du C.N.R. dans leurs propres projets.

Le programme inspirera l'action du gouvernement provisoire et le préambule de la Constitution de 1946 : « **Tout bien, toute entreprise dont l'exploitation acquiert le caractère d'un service public ou de monopole de fait doit devenir la propriété de la collectivité** » .

Mais pourtant tout allait-il couler de source ? L'histoire de l'après libération, si elle est marquée d'un certain nombre d'avancées, notamment des nationalisations prises par ordonnances, on ne peut que constater certaines lenteurs, hésitations... et aussi des reniements de la part de certaines organisations pourtant signataires du Programme du C.N.R. C'est sans doute la raison pour laquelle, dès le 7 juillet 1944, le bureau confédéral de la C.G.T. s'adresse aux membres du C.N.R.

La C.G.T. rappelle « **qu'à l'encontre de certaines organisations résistantes, elle n'a publié que peu de textes sur les vues qu'elle a du social, de l'économie et du politique au jour et au lendemain de la Libération.**

« **Aujourd'hui, elle tient à attirer l'attention sur quelques questions de principe de la plus haute importance pour la classe ouvrière. Elle les juge absolument essentielles, elles constituent la base**

**de son programme et elle désire que ne se crée à leur propos nulle équivoque...**

« **La C.G.T. réclame une augmentation substantielle des salaires en vue de leur réajustement au coût réel de la vie...**

« **La C.G.T revendique expressément le maintien de la législation de 1936; les 40 heures, les délégués d'atelier, la possibilité de conclure des conventions collectives...**

« **La C.G.T. revendique l'accès des salariés au pouvoir économique ;**

« **Elle réclame le retour à un syndicalisme libre... l'abrogation totale de la charte du travail** » .

Et le 27 mars 1945 au comité national de la C.G.T., Benoît Frachon revient sur les nationalisations: « **Il faut soustraire l'économie nationale à la dictature des trusts qui ont conduit notre pays au marasme et à la défaite. Sans cela, pas de redressement possible, pas de liberté, pas d'indépendance. Pour atteindre ce résultat il faut que les monopoles de fait deviennent la propriété de la nation et soient gérés par elle.**

**Cela nécessite la nationalisation des grandes banques, des assurances, des compagnies d'électricité, des houillères, des mines de fer et de bauxite, des raffineries fineries de pétrole, des transports maritimes, terrestres et aériens, de la sidérurgie, des grandes entreprises, de la grosse construction mécanique, de la grande industrie chimique... notre position, en ce qui concerne les nationalisations et la confiscation des biens des traîtres, correspond en tous points au programme du C.N.R, adopté par toutes les organisations de la Résistance en mars 1944 » .**

L'étendue du champ des nationalisations a fait couler beaucoup d'encre durant ces soixante années et ce n'est sans doute pas terminé. Pourtant, comme le rappelait Robert Chambeiron, de VA. ANACR et ancien membre du conseil de la Résistance, lors d'un colloque le 13 décembre 2002 à l'Assemblée Nationale: « **C'est en s'appuyant sur un secteur public fort, dont l'efficacité ne s'est pas démentie, que la France va mettre en place des structures originales, transports, énergie, communications, crédit, qui assurera à chaque Français un égal accès aux progrès de la science et de la technique. Et c'est ce secteur public qui a permis à la France dans un climat social rénové, de se reconstruire dans un délai remarquable sans rien abandonner de sa souveraineté nationale**», disait-il en parlant du Programme du C.N.R.

L'année 1944, nous le savons fut décisive pour notre pays. L'unité syndicale retrouvée de la CGT en avril 1943 et le programme d'action adopté unanimement en mars 1944 par la Résistance ont été déterminants.

Cette situation nouvelle fera que la CGT sera mieux entendue de la classe ouvrière, qui comprend qu'elle ne doit pas abandonner l'action pour les

revendications, tout en luttant pour chasser 1946).

l'envahisseur hors de France. Plus que jamais se vérifiera la justesse de l'appréciation de Karl Marx: « **Si la classe ouvrière lâchait prise dans son combat quotidien, elle se priverait elle-même d'entreprendre tel ou tel mouvement de grande envergure** ».

L'Histoire a déjà retenu que les travailleurs et les travailleuses et leur organisation C.G.T. ont tenu toute leur place dans ce combat libérateur.

- Parce qu'il correspondait aux aspirations de la société française, le programme du C.N.R. a profondément marqué celle-ci.

- Le programme du C.N.R., même adopté à l'unanimité, a été très vite et constamment remis en cause par les forces réactionnaires et patronales; ce fut le cas pour la Sécurité Sociale et les régimes de retraite; quant aux nationalisations, les forces réformistes ont même donné un coup de main pour leur retour au privé; concernant les services publics, le capitalisme libéral ne veut plus en entendre parler. Bref, il faudrait mettre un terme définitif aux acquis sociaux, démocratiques, économiques et « utopiques » du C.N.R. !

Alors, plus que jamais, à la ténacité de ces adversaires du progrès social, sachons opposer notre résistance par la lutte, comme l'ont fait ceux qui, dans les années noires et après, ont combattu pour l'indépendance économique et politique de la France et son renouveau démocratique.

**Aujourd'hui, construire l'indispensable rapport de forces pour mener ce combat, c'est d'une brûlante et urgente actualité.**

Le 15 mars 1944, le Conseil National de la Résistance se réunit en séance plénière et adopte le programme du CNR « Les jours Heureux ».

Un militant, secrétaire de la CGT clandestine, Louis Saillant, qui sera président du CNR de 1944 à 1947, joue un rôle considérable, notamment dans le volet social du programme, qui reprend en partie, les revendications de la CGT.

Dans ce programme, extrêmement important et très innovant, deux accords ressortent qui vont bouleverser la vie politique économique et sociale de notre pays :

- Dans le volet économique, les nationalisations des usines automobiles, des grands moyens de production, ainsi que le secteur des banques et des assurances et la création des établissements publics industriels et commerciaux : Electricité et Gaz de France. (08 avril 1946).
- Dans le volet social, la Sécurité Sociale par la mise en place d'un système de solidarité qui établit la retraite par répartition ( les actifs cotisent pour les retraités).

Au niveau de la maladie, l'obligation de cotiser, pour chaque salarié et chaque employeur, suivant ses moyens pour se soigner suivant ses besoins. (Ordonnance du 04 octobre 1945 – loi du 22 mai

L'affirmation de ces principes de solidarité est depuis, sans cesse remise en cause. Dès 1947, la Sécurité Sociale a subi de nombreux reculs : 1958, 1967, 1975, 2006. Ce ne sont pas moins de 22 plans, que ce soit sous un gouvernement de droite ou de gauche, qui vont réduire les droits sociaux des salariés.

Dès à présent, il convient d'écrire et dire « Il faut reconquérir la Sécurité Sociale ».

Ne nous trompons pas, ce combat concerne tout le monde du travail, actifs, retraités, chômeurs, de toutes les générations. Nous sommes en face d'un enjeu de société, avec au centre des mots dont il faut retrouver le sens, tout leur sens: « Solidarité, fraternité, luttes collectives ».

### **Demain sera ce que nous en ferons !**

Commémorer le 70° anniversaire de l'adoption du programme du CNR, c'est aussi faire connaître ses contenus novateurs et avec les UL et les principaux syndicats, impulser des initiatives dans tout le département.

Le but est de sensibiliser et mobiliser autour de la défense des acquis sociaux qui en découlent, et préparer un 1<sup>er</sup> mai combatif.

## **INITIATIVE PREVUE:**

- **Mardi 8 avril** à Cabestany au centre culturel Jean Ferrat (**IHS66/UD 66**) De 18h00 à 19h30

### **Projection du film “ Les Jours Heureux ”**

La soirée sera prolongée par un débat et un apéro.

L'expo “ Les Jours Heureux ” sera présente toute la journée sur le site.